



42 B rue Fond Générèse

97435 Saint-Gilles les hauts

Eric Wagner, président. 06 92 86 95 14

eric.wagner@urmkoi.fr

à Monsieur le Préfet de la Réunion, M Patrice Latron.

Préfecture de Saint-Denis

courrier@reunion.pref.gouv.fr

Objet : coût du carburant pour les Professionnels de Santé travaillant aux domiciles des patients. Aides spécifiques, demande.

Saint-Paul le 31 mars 2026.

Monsieur le Préfet.

Demain, chaque habitant de notre île verra le prix d'essence à la pompe exploser.

Parmi ceux-ci, des Professionnels de Santé Libéraux qui tels les Masseurs-Kinésithérapeutes que je représente se rendent chaque jour, dévoués, aux domiciles de leurs patients ne pouvant faire de soins dans nos cabinets en raison de leur état physique.

Nous craignons que malgré leur bonne volonté, leur dévouement, leur conscience professionnelle, face à de tels augmentations de frais se rajoutant à tant d'autres, à la fois comme professionnels mais également comme citoyens, que nombre de nos patients soient en risque important de rupture de prises en charge de leurs soins à leurs domiciles dont les conséquences peuvent être à terme complexes pour eux.

Le gouvernement propose pour nombre de professions des mesures ciblées d'aides.

Par la présente, je m'adresse à vous afin d'étudier les mesures dont pourraient bénéficier les Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux.

Je me tiens à votre entière disposition pour échanger avec vous.

Veillez agréer Monsieur le Préfet mes salutations républicaines les plus respectueuses.

Eric Wagner